

Ottmarsheim

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2023



VUE SUR OTTMARSHEIM



DOSSIER

RISQUES MAJEURS

les connaître et s'en prémunir

Pages 6 et 7

ACTUS

DÉCRYPTAGE

DÉCOUVRIR UN MÉTIER



Page 4

La police pluri communale a un an



Page 8

Comment se gèrent les domaines de chasse ?



Page 9

Les AESH de l'école maternelle

Chers Habitants,

L'année 2023 vient d'entrer dans son dernier trimestre et nous tenions à vous informer des premières constatations sur notre territoire en matière de sécurité.

L'engagement de nos pompiers reste une fierté. Nous savons qu'ils répondent toujours présents mais nous ne devons pas nous y habituer, bien au contraire. Il est important de le souligner et les en féliciter ; tout comme la police municipale et la gendarmerie. Ces trois corps n'ont eu de cesse de veiller sur notre village et nous permettre de passer un été calme.

Par notre proximité, l'écoute active et vos constatations, nous savons également que des points dans nos actions quotidiennes doivent être en constante amélioration.

Des campagnes de verbalisations intensives ne résoudront pas le problème de la vitesse dans nos rues. Il en va de la responsabilité de chacune et chacun de respecter la signalisation en vigueur, mais surtout de respecter " la vie " sur et aux abords des routes.

Un autre fléau bien présent dans les médias actuellement a fait son apparition sur notre territoire : le harcèlement scolaire ! Et ne croyez pas que seul le collège est touché. L'école élémentaire ainsi que la maternelle font état de comportements inacceptables entre élèves, de violence et d'insultes envers les adultes. Rappelons que l'école est au service de nos enfants pour les instruire, les faire grandir dans le savoir et que l'éducation est le rôle des parents.

Nous lançons une réflexion pour la création d'un groupe de travail inter écoles sur ce sujet.

Des dégradations ont également été constatées sur des biens de la commune (toilettes publiques, panneaux de signalisation). Grâce à notre réseau de caméras, à la gendarmerie et à notre police municipale, les auteurs mineurs ont été convoqués avec leurs parents dans le bureau de Monsieur le Maire.

La semaine de la rentrée scolaire, un incident survenait dans un bus ramenant nos enfants de Mulhouse. Simple jeu de menace ou tentative de racket ? Peu importe ! Les forces de l'ordre ont été alertées et étaient présentes sur plusieurs jours pour la recherche des auteurs.



Jean-Marie BEHE
Maire d'Ottmarsheim

Olivier Fallecker
5^e adjoint au Maire en charge des travaux et de la sécurité

Notre priorité est la tranquillité de nos habitants et la sécurité de nos enfants.

Avant que des faits plus graves ne surviennent, nous vous informons qu'un signalement sera systématiquement fait à la gendarmerie et au Procureur de la République conformément à la loi.

Nous félicitons les élèves du collège Théodore MONOD qui ont participé l'année dernière à la rédaction d'un ouvrage consacré au harcèlement scolaire. Ne fermons pas les yeux sur les sujets de société qui nous semblent réservés aux grandes agglomérations. Nous sommes conscients qu'il est de notre devoir d'accepter cette réalité et de notre responsabilité de lutter contre.

Le mardi 7 novembre à 18h30 aura lieu une conférence ouverte à tous sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement à la salle des fêtes.

Il est plus simple de communiquer sur le positif, sur toutes les belles réalisations dans notre village mais nous restons également vigilants et réactifs sur des écarts de comportements, certes marginaux, mais qui peuvent nuire à tous.

Signaler, parler, écouter, réagir vite et agir dans la durée est le devoir de toutes et tous pour le respect de chacun.

Jean-Marie BEHE
Maire d'Ottmarsheim

Olivier Fallecker
5^e adjoint au Maire en charge des travaux et de la sécurité

LE SAVIEZ-VOUS ?



Photo Ververidis Vasilis

FLAMME OLYMPIQUE

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques d'été. Le **Relais de la Flamme** est un moment phare et très attendu. Au mois de mai, 11 000 porteurs se relayeront pour célébrer l'arrivée des Jeux en France. Pour ses exploits sportifs en course trail, la commune d'Ottmarsheim a proposé à Déborah Gajocha de candidater pour porter la Flamme lorsqu'elle passera dans notre région. Espérons qu'elle sera sélectionnée !



ARBRES REMARQUABLES

L'inventaire du patrimoine arboré mené par le département du Haut-Rhin a identifié un **"arbre remarquable"** dans la zone portuaire d'Ottmarsheim. Il s'agit d'un chêne pédonculé situé au milieu d'un débarcadère de containers. Il est l'un des derniers témoins des divagations du Rhin.

Zoom sur...

Le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement



Participez à une conférence sur un sujet d'actualité au cœur des préoccupations actuelles. Avec Katia Dias, enseignante et référente harcèlement du rectorat et Maryleloup, créatrice de contenus, qui se confiera sur ce qu'elle a vécu. En partageant son vécu, elle met en lumière le cyberharcèlement et le harcèlement, toujours et de plus en plus présents dans notre société.

Rendez-vous à la salle des fêtes, mardi 7/11 à 18h30
Renseignements et réservation : 03 89 26 07 69
mediatheque@ottmarsheim.fr

Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)



SEMAINE EUROPEENNE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS

La SERD est un temps fort de mobilisation qui vise à mettre en lumière et essayer de bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Ainsi, les 18 et 22 novembre, en partenariat avec m2A, la médiathèque accueillera deux ateliers responsables :

- **Beewrap** : réalisation d'un tissu recouvert de cire d'abeille, écologique et réutilisable pour remplacer le film étirable dans la cuisine et conserver les aliments.
Samedi 18/11 à 9h30 et à 10h30 à la médiathèque – Atelier adultes

- « **Fabriquer une mangeoire à oiseaux avec du matériel de récupération** ». Tu pourras ensuite la placer dehors, en choisissant bien son emplacement, pour nourrir et observer les oiseaux pendant l'hiver.
Mercredi 22/11 à 10h à la médiathèque – à partir de 6 ans

Pour s'inscrire aux ateliers : 03 89 26 07 69 –
mediatheque@ottmarsheim.fr

4	de 9h30 à 11h30	Si on se rencontrait... encore Le dernier rdv de l'année Rue Alphonse Daudet 03 89 26 06 42 - mairie@ottmarsheim.fr
5	17h30	Concert E. Stephan, piano Abbatiale - Entrée libre, plateau ARAO : 03 89 26 20 85
7	18h30	Conférence "Le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement" Plus d'infos ci-contre
11	10h30	Armistice 1918 Cérémonie commémorative Monument aux morts 03 89 26 06 42
12	de 9h à 15h30	Bourse aux vêtements Salle polyvalente Infos et réservations : association.apelo@gmail.com
14	de 9h15 à 10h30	Eveil corporel Activité ATOLL pour les enfants de 3 mois à 4 ans MJC de Bantzenheim Inscription : www.splea68.fr>inscription>activités ATOLL
15	10h	Petites oreilles «Oh c'est l'automne» Contes pour les tout petits Médiathèque Inscription : 03 89 26 07 69 mediatheque@ottmarsheim.fr
17	17h30	Défilé de la Saint-Martin Départ devant la mairie et arrivée à la salle des fêtes Vente de lampions et distribution de soupe au potiron APELO : association.apelo@gmail.com
18	9h30 et 10h30	Atelier Beewrap Médiathèque Plus d'infos ci-contre
22	10h	Atelier mangeoire à oiseaux Médiathèque, à partir de 6 ans Plus d'infos ci-contre
23	16h30	Don du Sang Aidez-nous à sauver des vies Salle des fêtes 06 36 95 48 33
25	de 9h à 12h	Atelier couture de Noël Réalisation d'une décoration de Noël avec Marie Burtschell Médiathèque Infos et inscriptions : 03 89 26 07 69 mediatheque@ottmarsheim.fr

On vous donne des nouvelles

Mais que fait la Police... pluri communale ?

Voilà maintenant un an que notre police municipale a développé son champ d'intervention par la signature de la convention de police pluri communale entre les communes d'Ottmarsheim, Battenheim et Ruelisheim.

Depuis le 1^{er} octobre 2022, nos 3 policiers sillonnent régulièrement les rues de ces 3 villages. Leurs missions sont essentiellement des actions de prévention, de sécurisation et de surveillance. Ils ont été très bien accueillis dans les communes partenaires, autant par les élus que par les habitants.

“La charge de travail a largement augmenté et nous avons dû mettre en place une toute nouvelle organisation dans notre service, notamment pour surveiller trois fois plus de domiciles en été, dans le cadre de l'opération Tranquillité Absences. Mais le résultat est là et nous pouvons être satisfaits de cette organisation” indique Vincent Meyer, chef de la police pluri communale de la Hardt-Nord.

En effet, nos policiers se rendent deux fois par semaine dans chaque commune mais pas toujours les mêmes jours. Grâce à cette présence, Maurice Guth et Francis Dussourd, respectivement maires de Battenheim et de Ruelisheim, ont pu constater une baisse significative des infractions routières et de la vitesse. Les rodéos urbains, nombreux sur la commune de Battenheim, ont stoppé grâce à la prévention opérée auprès des jeunes motocyclistes.

À Ottmarsheim, une diminution des infractions avait déjà été enregistrée depuis le développement de la police municipale il y a quelques années. La vidéosurveillance porte ses fruits et donne de bons résultats, plusieurs infractions ont été résolues grâce aux caméras placées dans le village. La commune de Battenheim est également dotée d'un système de vidéosurveillance, celui de Ruelisheim est en cours de déploiement.



Pour Maurice Guth, Maire de Battenheim *“La présence des agents de la police pluri-communale dans les rues de Battenheim, c'est donner du sens aux pouvoirs de police du maire de Battenheim.”*



Pour Francis Dussourd, Maire de Ruelisheim *“La police pluri-communale est un complément essentiel aux actions de la gendarmerie comme de la brigade verte, afin d'assurer la sécurité de nos communes. Active dans la surveillance des bâtiments communaux et en particulier des écoles, elle apporte de bons résultats dans le respect du stationnement, de la vitesse et de la quiétude dans notre village.”*



À Jean-Marie Behe de conclure *“Après une année d'essai, je peux confirmer qu'aujourd'hui, ce projet donne entière satisfaction et nous permet de regarder l'avenir sereinement.”*

Un regard sur... Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants

Le CME (Conseil Municipal des Enfants) d'Ottmarsheim est composé de 14 jeunes scolarisés en classe de CM1 et de CM2 à l'école K. et M. Krafft d'Ottmarsheim. Ils sont élus pour une durée de 2 ans et deviennent alors des acteurs importants de la vie communale. Le CME permet aux jeunes élus d'apprendre le fonctionnement de la démocratie, de découvrir ce qu'est la citoyenneté, de défendre des idées, de les présenter et de les mettre en œuvre.

Chaque année, la moitié des élus quitte sa fonction au moment de passer en 6^e. Une nouvelle campagne électorale est alors ouverte dès le mois

de septembre, pour élire les nouveaux conseillers fraîchement arrivés en CM1.

Le CME se réunit régulièrement à l'école ou à la mairie, accompagné de Stéphane Salton, directeur de l'école élémentaire, de Sylvie Ruis, conseillère déléguée, et des élus de la commission éducation-jeunesse-animation.

Les dernières élections ont eu lieu fin septembre. Les nouveaux membres du CME ont été installés dans leurs fonctions lors de la séance plénière du 13 octobre 2023.



Félicitations à Arthur CHOTOT, Justine BOUDOT, Maëlys RICAUD, Jules BASSAND, Tehani POISSON, Cali MULLER et Charlie HEISCH.

Sécurité et prudence en trottinette électrique

Encore inconnues il y a peu, les trottinettes électriques font partie intégrante du paysage des mobilités circulant dans l'agglomération mulhousienne. Afin de garantir la sécurité de tous les usagers et habitants du territoire, m2A mène une politique de prévention autour de ce nouveau mode de déplacement. Tout comme à vélo ou en voiture, les règles de sécurité routière s'appliquent elles aussi aux trottinettes électriques.



LES RÈGLES

- Adopter un comportement prudent
- Avoir au moins 14 ans
- Être seul sur sa trottinette électrique
- Ne pas porter d'écouteurs ou téléphoner
- Ne pas être sous emprise de l'alcool ou de stupéfiants
- Souscrire une assurance.



LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- Feux de position arrière et avant
- Vêtements réfléchissants de nuit ou en cas de visibilité réduite
- Avertisseur sonore
- Catadioptrés arrières et latéraux
- Système de freinage



OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération :

- Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a,
- À défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50 km/h ou moins (hors voies de Tram).

Hors agglomération :

- Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.

Le non-respect des règles de sécurité et de circulation peut entraîner des sanctions allant jusqu'à 1 500 € d'amende.

Soyez prudent pour vous et pour les autres usagers de la route !
Retrouvez l'ensemble de la campagne et des règles à respecter sur :
mag.mulhouse-alsace.fr

RISQUES MAJEURS

Les connaître et s'en prémunir

Un risque majeur, c'est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou lié à l'activité humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Pour protéger la population, les communes et les préfectures partagent la responsabilité de la maîtrise de l'urbanisme vis-à-vis des risques naturels et technologiques. Pour fixer les orientations en matière d'aménagement du territoire, les

communes disposent de plusieurs documents : le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ottmarsheim, comme toutes les communes, peut être exposée aux risques majeurs (tempêtes, inondations, incendies, canicules...) et doit savoir les prévenir et les gérer pour assurer la protection de ses habitants.

Que fait la mairie vis-à-vis des risques majeurs ?

Après avoir déterminé les risques pour son territoire, la commune d'Ottmarsheim a mis en place un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce document est un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il est obligatoire pour les communes concernées par au moins un risque majeur.

Lors des situations de crise, le PCS se réunit et s'organise, sous l'autorité du maire, pour prendre les mesures nécessaires à la protection

des personnes, la diffusion de l'alerte et la communication des consignes de sécurité, le recensement des moyens disponibles et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS d'Ottmarsheim est opérationnel et a été récemment testé lors d'un exercice le 12 juin 2023.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un outil de prévention obligatoire, qui informe

les citoyens sur les risques existants, sur leurs conséquences et sur ce qu'ils doivent faire en cas de crise. Un citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

Le DICRIM d'Ottmarsheim existe depuis plusieurs années. Il est aujourd'hui en train d'être réactualisé afin de fournir aux habitants un document complet, à jour et facile à comprendre. Cette nouvelle version sera distribuée dans toutes les boîtes-aux-lettres du village au cours du premier trimestre 2024.

Nos conseils pratiques

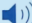



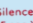

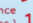



Tout savoir en cas d'alerte



ÊTRE ALERTÉ

01

Connaître le signal d'alerte de la sirène

- Signal d'exercice   1 min 41 Tous les 2nd jeudis du mois à midi
- Signal d'alerte   1 min 41  Silence (5 sec.)  1 min 41  Silence (5 sec.)  1 min 41
- Signal de fin d'alerte   30 secondes

Les autres moyens d'alerte



Haut-parleurs mobiles

Téléchargez l'application gratuite Iliwap, identifiez-vous et suivez l'actualité de votre commune



Suivez notre page facebook MairieOttmarsheim

S'INFORMER

02

Comment suivre l'évolution de la situation ?

Les radios locales



France Bleu Alsace : 102.6
Dreyeckland : 104.6
Flor FM : 98.6
ou sur France 3 Alsace

Votre commune



www.ottmarsheim.fr
03 89 26 06 42



Mairie d'Ottmarsheim



MairieOttmarsheim

Préfecture du Haut-Rhin



www.haut-rhin.gouv.fr
03 89 29 20 00

Pour un événement climatique



www.vigilance.meteo.fr

03 SE PREPARER

Confectionnez un kit d'urgence qui vous permettra de rester chez vous plus sereinement en attendant l'arrivée des secours ou la fin de l'alerte.



Tous nos conseils pour bien préparer votre kit d'urgence seront dans le DICRIM 2024, distribué dans vos boîtes-aux-lettres et disponible à l'accueil de la mairie au cours du 1er trimestre 2024

La chasse, comment ça marche ?

En Alsace-Moselle le droit de chasse est administré par les communes au nom et pour le compte des propriétaires fonciers. Les baux de chasse sont conclus pour 9 ans.

L'année 2023 est l'année de renouvellement de ces baux. À Ottmarsheim, les propriétaires des terres appartenant au périmètre chassable de la commune ont été consultés afin de se prononcer sur l'abandon ou non du produit

de la chasse à la commune. Ils se sont prononcés favorablement et le produit de la chasse a été affecté par la commune à la Caisse Agricole d'Alsace Moselle afin de couvrir une partie des cotisations obligatoires des pro-

priétaires à cet organisme.

L'Association des Amis de l'Ain/Savoie qui était d'ores et déjà locataire de la chasse sur notre ban durant la neuvième précédente a fait valoir quant à elle son droit de priorité pour pouvoir poursuivre

son activité sur notre ban à compter de 2024 pour une nouvelle période de 9 ans. Une convention de gré à gré est ainsi en cours de signature pour finaliser cet accord.

La chasse, un loisir ? Oui mais pas que...

Nos ancêtres chassaient pour manger... Et ils n'avaient pas vraiment le choix d'ailleurs. Aujourd'hui, les choses ont évolué, la chasse sert surtout à réguler certaines populations animales, à contrôler le nombre d'animaux d'une espèce.

Les sangliers, par exemple, sont très nombreux en Alsace et se reproduisent très vite. Ils sont en grande partie responsables des dégâts

agricoles surtout dans les champs de maïs qui nous entourent. Ils dévastent les cultures au moment de la germination puis lorsque les épis sont en lait (juste avant d'être mûrs).

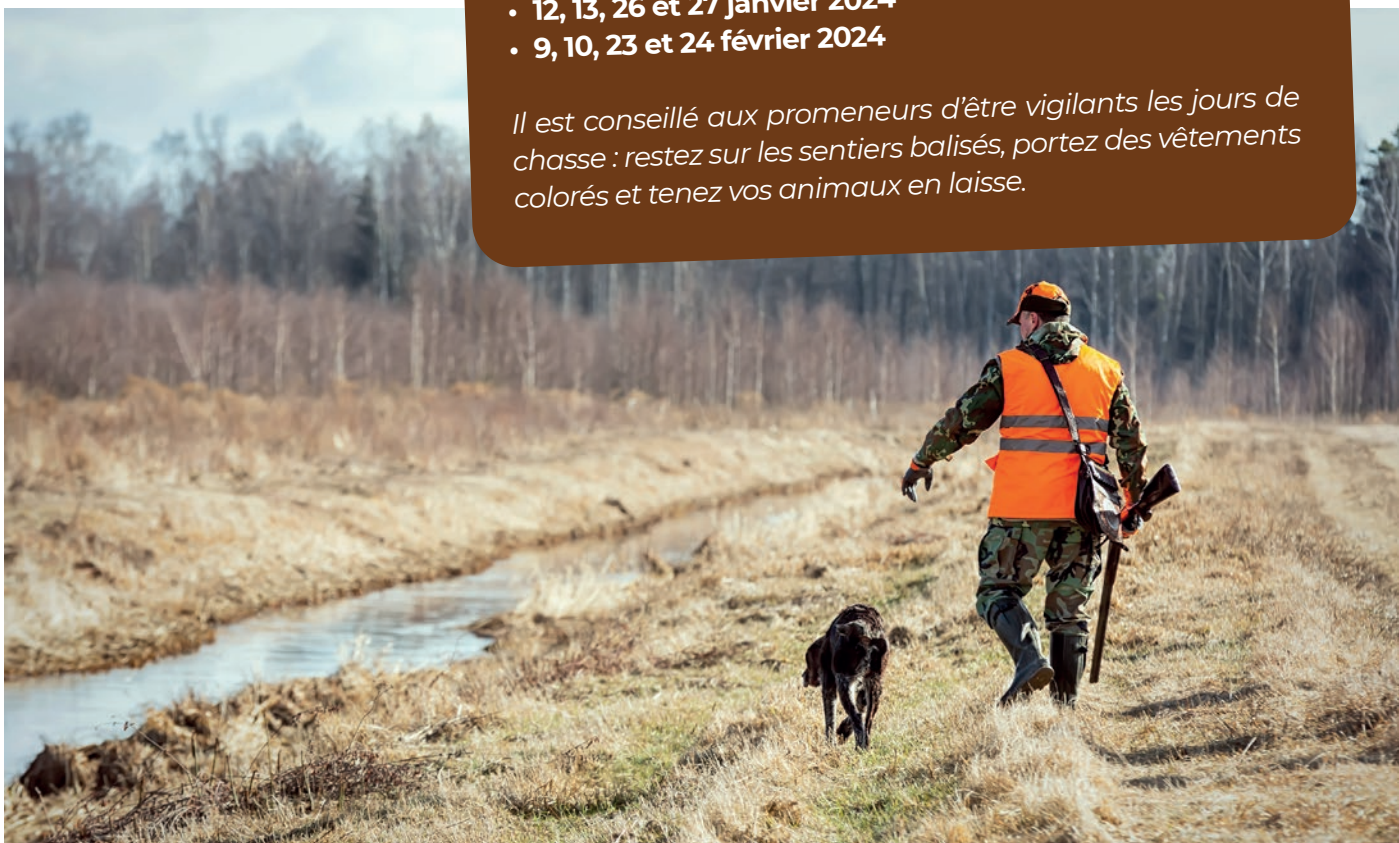
Pour Marie-Pierre Brandenburger, notre chasseur local le plus connu : *"La chasse est une passion mais également une nécessité. Nous œuvrons pour protéger les animaux en mettant à leur disposition de la nourriture*

en hiver ou de l'eau en été lors des sécheresses. Nous œuvrons aussi pour protéger les exploitations agricoles et forestières et nous participons activement à la préservation de la biodiversité et des biotopes."

Dates des prochaines battues de chasse à Ottmarsheim

- 3, 4, 17 et 18 novembre 2023
- 15 et 16 décembre 2023
- 12, 13, 26 et 27 janvier 2024
- 9, 10, 23 et 24 février 2024

Il est conseillé aux promeneurs d'être vigilants les jours de chasse : restez sur les sentiers balisés, portez des vêtements colorés et tenez vos animaux en laisse.



ANNE ET FLORENCE SONT AESH À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) assure différentes missions pour aider les élèves qui sont en difficulté et cela en fonction de leur handicap. En concertation avec l'équipe pédagogique, l'AESH va accompagner les élèves vers l'autonomie dans son apprentissage, sans se substituer à lui.

Anne Dabry et Florence Masticard sont les AESH de l'école maternelle d'Ottmarsheim. Elles ont chacune deux enfants à leur charge, qui rencontrent différentes difficultés : trouble du spectre autistique, hyperactivité, trouble du comportement et du langage. Il peut leur arriver aussi d'aider d'autres élèves en difficulté mais sans notification.

"En maternelle, les enfants sont encore trop jeunes, on ne sait pas toujours ce qu'ils ont exactement. Le rôle de l'AESH est alors d'accompagner les enfants pas à pas vers plus d'autonomie, pour les orienter vers une scolarité classique à partir du CP mais souvent accompagnée ou vers une structure spécialisée" précise Anne.

Les principales qualités d'une AESH sont la patience, l'écoute et l'empathie. En travaillant main dans la main avec les enseignants, elles adaptent le programme en termes de temps de travail, de concentration et de comportement. Leur attitude et les motivations apportées aux élèves restent toujours bienveillantes et positives

Ce métier me permet d'apprendre beaucoup de moi-même.

"La punition n'est pas un élément moteur pour un enfant, surtout si jeune. Je préfère travailler sur la base de la récompense : si les enfants que je suis se comportent bien et travaillent bien, je leur permets parfois d'aller s'amuser et se détendre en salle de jeux" indique Anne. Florence utilise aussi les images récompenses.

Florence adore son métier. *"Ce métier me permet d'apprendre beaucoup de moi-même, de mes capacités de réaction et d'adaptation puisqu'il faut se remettre en question à chaque fois que l'on change d'école"*.



"C'est riche de rencontres et très enrichissant même sur le plan personnel" rajoute Anne.

Elles sont en poste à l'école maternelle d'Ottmarsheim depuis 2 ans, ce qui est assez rare puisque souvent les AESH changent d'établissement à chaque rentrée scolaire. Anne a toujours eu envie de travailler avec des enfants. C'est lors d'une reconversion professionnelle qu'elle a découvert ce métier. *"La découverte des handicaps est très enrichissante. Ce que l'on peut apporter aux enfants et ce qu'ils nous donnent en retour nous permet de créer un lien très particulier et très fort. J'adore mon nouveau métier."*

Anne et Florence disent avoir trouvé leur vocation. Elles remercient l'équipe éducative de l'école d'Ottmarsheim pour son écoute et sa bienveillance.



Le clin d'œil de la Directrice

Barbara Savary souligne qu'elle ne pourrait plus se passer de ses AESH *"Elles sont essentielles pour notre équipe. Non seulement elles s'occupent des enfants en difficulté en leur redonnant courage et motivation, mais elles nous aident également dans la vie de la classe. Je suis très fière de travailler avec Anne et Florence"*.

Bonne retraite Jean Steyer !



Jean Steyer (chemise à fleurs), entouré de ses collègues et amis retraités : Bernard, Christian, Marie-Pierre, Patricia et Chantal

Élus et agents communaux se sont récemment retrouvés à l'étang de pêche pour fêter le départ à la retraite de Jean Steyer.

Après 43 années de service à Ottmarsheim, Jean Steyer

est le suivant d'une longue liste de jeunes retraités de la commune : il rejoint ainsi le clan formé récemment par Patricia Weiss (sa sœur), Chantal Ruh, Christian Muff, Marie-Pierre Brandenburger et Bernard Sueur.

Entré au service technique d'Ottmarsheim en 1980 en tant qu'ouvrier contractuel, Jean a su évoluer dans ses missions au fil des années. Il a été nommé stagiaire et électricien en 1981 puis a occupé les fonctions de chef

d'atelier de 2007 à 2018. Il terminera sa carrière en tant que responsable de la valorisation du patrimoine bâti jusqu'en 2023.

Les élus et les agents communaux lui souhaitent une belle retraite !

Salon de l'immobilier



Le 23 septembre, la commune et Habitat de Haute Alsace (HHA) organisaient le premier salon de l'immobilier d'Ottmarsheim afin de présenter le projet de lotissement "Les Erables". Ce projet, localisé à l'entrée ouest du village, est composé de 14 terrains à bâtir, 25 appartements en loca-

tion à destination des seniors en Résidence Autonomie et de 16 appartements en vente dans le cadre du dispositif de location-accession (PSLA).

La fréquentation est satisfaisante ainsi que les résultats de ce salon :

- HHA a finalisé la vente de 2 terrains
- Pierre & Territoires a validé la réservation d'un appartement en PSLA
- Une trentaine de personnes sont venues se renseigner auprès de Amaelles sur la Résidence Autonomie et les conditions d'accès.
- Les constructeurs et partenaires financiers ont attiré 2/3 des visiteurs.

**Vous avez un projet immobilier et ce lotissement vous intéresse ?
Contactez Monsieur Lizzi au 03 89 22 93 92.**

Amicale des Sapeurs-Pompiers

À partir de mi-novembre 2023, les Sapeurs-Pompiers d'Ottmarsheim effectueront leur tournée annuelle pour la vente des calendriers.

Réservez-leur votre meilleur accueil !



Fanfare Ottmarsheim/Hombourg

Notre ensemble musical est présent pour assurer les cérémonies commémoratives des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre dans les communes d'Ottmarsheim et Hombourg. Mais pas seulement...

Nous participons également à la vie du village en animant la cérémonie des vœux du maire, le carnaval, la fête au village et la fête de la musique.

Notre bibliothèque de partitions est fournie et regorge de nombreuses pépites dans différents registres : mu-

sique classique, musique de film (Star Wars, Indiana Jones...), ou encore des medleys de Queen ou des Beatles. Nous sommes un ensemble intergénérationnel qui prend plaisir à jouer ensemble dans la bonne humeur le mardi soir tous les quinze jours de 19h30 à 20h30.

Nous souhaitons étoffer notre ensemble de nouveaux musiciens. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre chef d'orchestre Mélanie Kauffmann au 06 83 00 79 06.



KMSA Krav Maga Sud Alsace

Depuis le 10 octobre, l'association Krav Maga Sud Alsace a mis en place une session Self-défense Féminine, dispensée une fois par mois.

La première séance du 10 octobre a attiré 23 femmes qui ont appris à se défendre sur différents types d'agressions : saisie de bras, de cheveux, gifles, étranglements...

Les dates des prochains stages seront diffusées prochainement sur le site internet kmsa.fr

Nos stages sont accessibles à toutes à partir de 14 ans, cependant, les mineures doivent être accompagnées.

Le tarif est de 5 €, les recettes sont intégralement reversées, en fin de saison, à une association de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Renseignements et inscriptions : kmsa.fr/#sd
06 22 90 22 43 – contact@kmsa.fr



SEMINAIRE DE KRAV MAGA

Animé par Emmanuel AYACHE
Expert 5 / CN 6È DAN

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023
09h00 - 12h00 et 14h00 17h00

Lieu : KMSA
Dojo de la salle polyvalente
3 rue de la piscine
68490 OTTMARSHEIM

Tarif pré-vente jusqu'au 26 octobre 2023
49 € puis 59 €

Réservez et payez en ligne, cliquez



Les écrans, si on en parlait ?

Portables, tablettes, télévisions, tous ces outils numériques sont de plus en plus nombreux dans les foyers. Cela implique de nouvelles questions sur les rapports établis entre les plus jeunes et ces écrans. Les avis divergent quant à l'attitude à adopter à ce sujet. Doit-on priver nos jeunes enfants de l'accès aux écrans ? Ou doit-on plutôt prendre le temps de les éduquer aux nouvelles technologies ?



Ces questions que de nombreux parents se posent, ont été développées lors de la conférence du 20 octobre dernier, animée par Cécilia Reichert Unfer, éducatrice diplômée d'Etat, formatrice et conférencière. Problématique au cœur de l'actualité pour des parents soucieux du développement culturel, cognitif, social et physique de

leurs enfants, de nombreuses personnes sont venues à l'école maternelle pour écouter et débattre sur ce sujet on ne peut plus délicat.

Espérons que ces débats, les ateliers et les apports théoriques ont permis aux

parents présents de mieux comprendre pourquoi il est nécessaire de garder le contrôle sur l'utilisation des écrans par nos enfants et comment permettre à nos enfants de s'épanouir socialement tout en vivant avec leur temps.

**Vous n'avez pas pu venir ?
Contactez Educare Alsace
Formation sur
www.educatrice.net**

Petites oreilles

Tendez l'oreille et vous pourrez entendre, les belles histoires et les contes fabuleux de Tiffanie. La saison des petites oreilles de 0 à 4 ans a repris le 11 octobre sur le thème "L'heure du dodo !".



**Prochaine séance le 15/11 à 10h
sur le thème «Oh c'est l'automne»**

Anniversaire

Au mois d'octobre, les élus de la commission seniors ont eu la joie de féliciter André DESGRANDCHAMPS pour son 90^e anniversaire.



Ottmarsheim, le solaire rejoint l'hydraulique

Le 12 juillet dernier, Luc Rémont, Président-Directeur Général d'EDF, a inauguré la centrale photovoltaïque d'EDF Renouvelables à Ottmarsheim dans le Haut-Rhin. Cet évènement fut l'occasion pour le Groupe de signer une convention avec la Région Grand Est afin d'accélérer la transition énergétique et sociétale et de lutter contre le changement climatique sur ce territoire.

En 2019, l'État annonce la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Cette décision conduit à une remise en question profonde du modèle économique, environnemental et social du développement de la région.

Dans ce cadre, des appels d'offres photovoltaïques au sol ont été lancés à l'initiative du gouvernement. Issue de ces appels d'offres, la centrale d'Ottmarsheim complète les deux centrales solaires déjà exploitées par EDF Renouvelables en Région Grand Est, Toul-Rosière et Diesen 2, pour une puissance cumulée d'environ 124 MWc. 550MWc de centrale solaire sont également en développement dans la région.

Inaugurée le 12 juillet dernier, la toute nouvelle centrale solaire alsacienne est implantée sur les communes d'Ottmarsheim et de Hombourg et s'étend sur 13 hectares. Composée d'environ 28 000 panneaux solaires, elle a une capacité de production de 15,5 MWc. Cela représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 750 d'habitants, soit plus du double de la population des deux communes d'implantation.

UNE CENTRALE SOLAIRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET QUI PARTICIPE AU DYNAMISME ECONOMIQUE LOCAL

Dès sa conception, la centrale a intégré les enjeux de biodiversité, comme la préservation des pelouses sèches et les boisements.

«Nous voulions conserver la biodiversité sur place en laissant de l'espace à la végétation entre les installations de panneaux. Il fallait préserver la flore locale, notamment la Germandrée des montagnes.»
Détaille Camille Marcel, directrice de projets Développement, EDF Renouvelables.

Un corridor écologique a ainsi été mis en place au sud de la centrale. Par cette action, le projet s'inscrit dans la démarche régionale de développement des « trames vertes et bleues », espaces favorisant la circulation et la reproduction des espèces.

D'autres mesures environnementales ont également été prises comme :

- La création de haies arbustives au nord, au sud et à l'ouest du projet pour créer des milieux favorables pour l'avifaune ;
- Le réensemencement du projet sur 9 hectares avec un mix de graines florales pour limiter la repousse de plantes invasives ;
- Le déplacement des hibernaculum (rocher à reptiles) dans le corridor situé au sud de la centrale et la création de 7 hibernaculum avec une entreprise locale spécialisée (Nature & Techniques) ;
- L'adaptation du calendrier du chantier : aucun fauchage n'a été réalisé entre le mois d'avril et le mois d'août pour ne pas perturber les espèces présentes sur le site. Aucun défrichage n'a été effectué entre mars et août pour éviter

de perturber les périodes de reproduction (parades nuptiales, nidification, etc.) de l'avifaune présente sur le site.

Pour réaliser ce projet, les équipes d'EDF Renouvelables ont sollicité les entreprises locales durant toute la construction de la centrale. De septembre 2021 à juin 2023, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont ainsi été impliquées au niveau du territoire, par exemple dans le domaine de la voirie et du terrassement. De plus, la maintenance du site sera assurée par l'antenne locale d'EDF Renouvelables située à Toul-Rosières.

UN SITE HISTORIQUE POUR EDF

La centrale solaire est construite sur les terrains ayant servi de base vie lors du chantier de la centrale hydroélectrique EDF Hydro d'Ottmarsheim construite entre 1948 et 1952. A proximité immédiate du grand canal d'Alsace construit entre 1932 et 1959, ce site participe à la revalorisation des terrains industriels. La nouvelle centrale solaire vient compléter le mix énergétique local et fait d'Ottmarsheim un site au carrefour des énergies.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

L'inauguration de la centrale solaire d'Ottmarsheim fut également l'occasion pour EDF et la Région Grand Est de renouveler leur engagement pour accélérer la transition énergétique, sociétale et la lutte contre le changement climatique.

A travers la signature d'une nouvelle convention, le Groupe et la région se sont engagés dans 4 domaines :

- L'accélération de la décarbonation de l'économie ;
- La transition économique, industrielle et numérique ;
- La biodiversité, l'eau et l'adaptation au changement climatique ;
- Les Ressources Humaines, les compétences et les métiers de la transition énergétique.

« La signature de cette convention de partenariat marque un pas décisif vers une accélération de la transition énergétique et une lutte efficace contre le changement climatique. [...] Symbole d'un avenir plus durable et respectueux de notre planète, cette unité offre également un nouvel espoir économique pour le territoire de Fessenheim, durement impacté par la fermeture de sa centrale nucléaire. »

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est



AGIR POUR BIEN VIVRE OTTMARSHEIM (liste majoritaire)

Donnons-nous le droit de nous ouvrir à l'autre.

À travers tous les événements actuels dans notre pays ou au-delà de nos frontières, il nous faut être avisés et savoir trier les informations qui nous arrivent nombreuses sur tous les réseaux.

Où sont passés les moments de rencontres, ceux qui nous permettaient dans le respect d'échanger les idées et les points de vue, les soirées où nous débattions sur tous les sujets en nous nourrissant des arguments contraires pour parfaire nos propres opinions, et où il n'était pas honteux de changer d'avis et de comprendre le cheminement. Aujourd'hui, les débats sur les réseaux ne sont que polémiques, celui qui prend la parole en premier a forcément raison, et aucune autre ligne de conduite n'est possible et si nous tentons de contredire alors les insultes pleuvent et les menaces deviennent monnaie courante.

Aujourd'hui la norme est la "confrontation". Il est question de "confronter" les avis, "confronter" les opinions et par la même occasion, "confronter" les personnes entre elles. La confrontation qui n'avait lieu essentiellement que dans les tribunaux est aujourd'hui sur la place publique et chacun s'octroie le droit de juger tout et n'importe qui. Quand en plus l'anonymat renforce le sentiment de puissance, l'intolérance se déverse au rythme d'un tsunami.

Le problème n'est pas l'existence de la technologie, des réseaux sociaux ou du progrès en général. Le problème est l'usage que nous faisons du progrès, des réseaux sociaux et de la technologie.

L'intolérance n'est pas une invention de ce siècle mais si elle existe, c'est parce qu'en face existe la tolérance. La tolérance

Une étude réalisée tous les trois ans depuis des décennies mesure le "Bonheur Intérieur Brut" de la population. On pourrait se dire que forcément, avec tous les progrès qui ont alimentés nos vies, il n'a de cesse d'augmenter. Et bien non ! Dans les années 60 le B.I.B était aux alentours de 65 % quand aujourd'hui il est mesuré à... 65%. L'électroménager, les voitures



envers les religions, les peuples et toutes les différences qui font que les autres ne sont pas comme nous. Si nous n'acceptons pas les autres, pourquoi ces derniers devraient le faire ? Qui sommes-nous pour déterminer comment doit être la norme sur cette planète ?

La période est compliquée mais elle n'est pas désespérée non plus. Tournons légèrement la tête et regardons ce qui va bien, regardons ce que nous avons plutôt que de voir ce que nous n'avons pas.

Nous sommes tous à la recherche du bonheur mais en quoi consiste-t-il réellement ?

suréquipées, les téléphones portable n'ont pas apporté plus de bonheur. Ils ont modifié nos vies, certes, mais le progrès n'amène pas le bonheur.

La première source de bonheur affirmée est l'autre. Son foyer, sa famille, ses amis.

Pourquoi sommes-nous toujours heureux avec nos amis ? Parce que nous tolérons leurs différences qui renforcent le groupe et alimentent les discussions. Alors pour vivre heureux, ne vivons pas seul et pour ne pas vivre seul, ouvrons-nous aux autres et acceptons leurs différences comme eux sont tolérants avec les nôtres.

GROUPE OTTMARSHEIM ENSEMBLE

Budget participatif

Lors du conseil municipal du 30 mars 2023, nous avons proposé la création d'un poste budgétaire 'budget participatif' pour donner corps aux réunions de quartier programmées par « l'équipe majoritaire ». M. le Maire nous avait confirmé « sa volonté de travailler ensemble sur ce projet dès la fin de l'année 2023 afin de le mettre en œuvre pour une inscription du ou des projets retenus au budget 2024 ».

Chose faite, M. le Maire a programmé le 24 octobre une réunion de travail, devant permettre l'élaboration d'un budget participatif. Nous porterons les propositions que vous nous avez transmises et ne manquerons pas de vous informer de l'issue de cette séance de travail.

Tribunes libres

Par mail du 4 Septembre dernier, la Mairie nous informe de la mise en place sur le site internet de la Commune d'une rubrique « Tribunes libres » devant permettre aux groupes d'opposition de s'exprimer régulièrement.

Cette obligation figure à l'article 61 du règlement intérieur élaboré et approuvé par l'équipe majoritaire le 20 juillet 2020.

Malgré nos relances régulières sur le sujet, il aura donc fallu attendre 1132 jours, soit plus de 3 ans, pour que M. le Maire se mette en conformité avec son règlement intérieur...

Nous saluons évidemment cette régularisation, mais restons toutefois dubitatifs quant aux modalités de mise en ligne de nos articles ; on nous annonce des tribunes libres...

... mais limitées à 4 publications par années
 ... mais soumises à validation de M. le Maire
 ... mais publiées par la cellule Communication de la Mairie.
 Libres donc...

N'hésitez toutefois pas à nous suivre sur ce nouveau support, ainsi que sur notre Facebook.

Facebook



Catherine BOURI
 Mario MULLER
 Alain WADEL

ALEXANDRE SCHLOSSER

Chers concitoyens,

Quelques mots pour vous dire combien j'ai apprécié les moments de partage avec vous lors de nos fêtes d'été : le repas des séniors à l'étang, dansez c'est l'été, et tous les échanges lors de nos rencontres dans notre village. J'ai échangé avec bon nombre d'entre

vous et je tiens à vous exprimer ma gratitude pour ces instants précieux. Dans ce monde actuel, pleins d'embûches et de mauvaises nouvelles, nos élus nous offrent des bouffées d'air frais, nous permettant de nous rassembler, d'échanger, mais aussi de simplement profiter de la vie ensemble. L'été touche à sa fin. Les fortes chaleurs

vont se calmer pour laisser sa place à l'automne, et avec lui de nouveaux projets et des événements organisés par la mairie qui rassembleront à nouveau. Je vous souhaite à tous une belle saison automnale.

Alexandre Schlosser

OTTMARSHEIM PARTAGEONS DEMAIN

20^e Marché de Noël des musées & des créateurs

OTTMARSHEIM

8.9.10
déc. 2023

